



AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 4 septembre 2018, l'ordonnance suivante :

OCA18 16 0299 autorisant l'occupation du parc Saint-Viateur pour la tenue de l'événement « Épluchette de la rentrée » de la Fondation Frisson de Colline, qui se tiendra le vendredi 7 septembre 2018, de 15 h à 21 h 30, ainsi que, conformément à l'article 6.4 du *Règlement concernant les parcs et les endroits publics* (1107), une dérogation à l'alinéa g) de l'article 6 dudit règlement afin de permettre la vente de nourriture.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT CONSULTER CETTE ORDONNANCE AU SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT SITUÉ AU 543, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE À OUTREMONT, DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H À 13 H.

Montréal, le 5 septembre 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate